



HAL
open science

The United States, a a reflective approach to urban geography (1975-2022)

Cynthia Ghorra-Gobin

► **To cite this version:**

Cynthia Ghorra-Gobin. The United States, a a reflective approach to urban geography (1975-2022). L'Information géographique, 2022, 86 (1), pp.114-123. hal-04210877

HAL Id: hal-04210877

<https://hal.science/hal-04210877v1>

Submitted on 19 Sep 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les États-Unis, une démarche réflexive de géographie urbaine¹ (1975-2022)

The United States, a a reflective approach to urban geography (1975-2022)

Cynthia Ghorra-Gobin, géographe et américaniste, CNRS-CREDA-Iheal

Cet article témoigne d'une démarche réflexive de géographie urbaine sur les États-Unis à partir de trois thématiques : l'urbanisation, le croisement de l'urbanisation et de la globalisation c'est-à-dire la métropolisation et le récit de la métropole institutionnelle. Il souligne l'intérêt d'une contextualisation de l'objet, les avantages d'une pratique de l'immersion dans le terrain étudié, ainsi que la pertinence de l'analyse comparée pour construire un regard décentré.

Mots-clés : Etats-Unis, urbanisation, mondialisation, métropole, analyse comparée, démarche réflexive

This article presents a testimony and a reflexive approach of an urban geographer working on the United States, based on three themes: urbanization, the intersection of urbanization and globalization, i.e., metropolization and the narrative of the institutional metropolis. It emphasizes the interest of contextualizing the object, the advantages of immersion, and the relevance of comparative analysis to bring out a decentered view.

Keywords : United States, urbanization, globalization, metropole, comparative analysis, reflective approach

Le travail de terrain est une étape indissociable de la recherche en géographie. Mais avant de se familiariser avec un terrain et y mener enquêtes et entretiens, il importe de formuler quelques questions avant de conduire l'investigation. En d'autres termes, il revient de replacer l'objet étudié dans son contexte géographique à partir d'un questionnement pertinent pour la recherche en sciences sociales. Dans les années 1970² - qui correspondent au premier séjour aux Etats-Unis- -, l'urbanisation représentait une thématique majeure

¹. Ce texte a fait l'objet d'une présentation auprès des élèves des classes préparatoires du lycée Sainte-Marie Lyon, suite à l'invitation de leur professeure à l'automne 2021.

². Après une thèse de 3^{ème} cycle (1972-1975) à l'Université de Toulouse le Mirail sur les lotissements dans l'extension spatiale de la ville de Beyrouth (Liban), les Etats-Unis ont été choisis comme terrain pour une thèse d'Etat (1975-1985) à l'Université Panthéon Sorbonne Paris 1. Le séjour aux Etats-Unis a bénéficié d'une bourse Fulbright après l'admission dans le programme PhD en études urbaines à l'Université de Californie, Los Angeles.

pour la géographie et les sciences sociales. Elle est toujours d'actualité avec le mot de « métropolisation » qui fait référence à des processus croisés relevant de l'urbanisation et de la mondialisation³. La reconfiguration de la ville au profit de la métropole qui représente la troisième thématique de la recherche sur les Etats-Unis s'appuie sur l'analyse comparée pour susciter un regard décentré.

1-La thématique du XX^{ème} siècle : l'urbanisation

Au milieu du XX^{ème} siècle, suite aux travaux des architectes et des urbanistes, il était courant en France de dire et de penser que la spécificité de la ville aux Etats-Unis correspondait à la figure du gratte-ciel. L'image d'un bâtiment de grande taille associée à celle de l'ascenseur provenait des premiers écrits de visiteurs européens se rendant aux Etats-Unis dans les années 1920 et 1930 (Charpentrat, 1961 ; Massu, 1982). Elle indiquait, selon l'Ecole de sociologie de Chicago, la localisation du *Central Business District* (CBD) au sein du *downtown*. A partir de l'interrogation sur la spécificité du gratte-ciel pour caractériser l'urbanisation américaine, le choix s'est porté sur Los Angeles (LA). Los Angeles était une ville qui avait la réputation d'avoir été façonnée par la voiture individuelle et les autoroutes urbaines et qui contrairement à New York ou Chicago avait été peu étudiée par les sciences sociales⁴. Trois questions ont été formalisées avant le premier séjour aux Etats-Unis :

- Le gratte-ciel représente-t-il l'unique bâtiment reflétant la spécificité de l'urbanisation ?
- Si New York et Chicago correspondent au modèle de la ville américaine de l'Ecole de Chicago, en est-il de même pour une ville plus récente située sur la côte Pacifique ?
- Comment se fabrique une ville ayant opté pour la voiture comme mode privilégié de déplacement ? Le qualificatif 'anti-ville' associé à Los Angeles est-il vraiment pertinent⁵ ?

L'immersion à Los Angeles

³ . Voir l'entrée « métropolisation » dans le *Dictionnaire critique de la mondialisation*, (Armand Colin, 2006 et 2012).

⁴ . Les publications des chercheurs Mike Davis, Ed W. Soja et Allen J. Scott datent des années 1990.

⁵ . Cette interrogation correspond à la problématique du livre de l'historien de l'architecture Reyner Banham, *Los Angeles the Architecture of Four Ecologies*, publié en 1971 et bien apprécié par les chercheurs à UCLA.

A Los Angeles, l'omniprésence de la voiture dans les modes de transport et l'ampleur du réseau autoroutier ont suscité un intérêt limité au regard de l'étendue quasi infinie d'un paysage de maisons individuelles entourées d'un jardin et l'absence d'un *CBD* doté de tours et de gratte-ciel⁶. Los Angeles se présente comme un paysage quasi horizontal et verdoyant. Expliquer la matérialité d'une ville a priori bien différente des villes de la côte est a conduit à formuler l'hypothèse de la maison individuelle entourée d'un jardin comme le mythe fondateur de l'habitat et de l'urbanisation aux Etats-Unis. Les travaux des historiens à la suite de Kenneth T. Jackson (1985)⁷ confirment que l'ambition d'un mode de vie à proximité de la nature avait été revendiquée par les environmentalistes (Henry David Thoreau), par les féministes domestiques (Catherine Beecher) et les pasteurs dès le milieu du 19^{ème} siècle alors que le pays s'industrialisait et s'urbanisait. Les architectes et les promoteurs ont réussi à traduire cet idéal de la maison individuelle.

Si la maison individuelle a représenté l'habitat des classes sociales privilégiées au tournant du XX^{ème} siècle, elle s'est progressivement retrouvée au centre de la politique du logement de l'État fédéral. Sa diffusion sur l'ensemble du territoire a connu une ampleur considérable grâce à l'intervention de l'État fédéral qui l'a subventionnée en garantissant les prêts aux ménages sur une période de 30 ans et en les autorisant à déduire de leurs impôts le montant du remboursement des emprunts. De nombreux chercheurs associent également la maison individuelle au phénomène de *white flight* dans de nombreuses villes dans les années 1950 et 1960. Les habitants de Los Angeles - - une ville qui s'est développée à la fin du XX^{ème} siècle suite à son entrée dans la fédération des Etats-Unis et à l'arrivée du chemin de fer - -, ont bénéficié de cette politique du logement⁸. L'urbanisme horizontal des années 1970 ne correspondait pas vraiment au modèle de l'Ecole de Chicago. Mais comment expliquer l'impact de la voiture sur le façonnement de la ville ?

Des entretiens auprès d'habitants et de professionnels de l'aménagement urbain ont indiqué qu'avant la voiture, Los Angeles bénéficiait d'un excellent réseau de transports en commun comprenant le tramway (*streetcar*) et le train. Mais compte tenu de la croissance démographique et économique de la ville et l'acquisition de la voiture par les habitants les plus aisés, la circulation devint

⁶. L'internationalisation de la ville à partir des années 1990 modifie sensiblement le *downtown* : Los Angeles se dote alors d'une *Skyline*.

⁷. Pour une recension en langue française du livre de Kenneth Jackson cf : Cynthia Ghorra-Gobin, *Annales. Economies, Sociétés, Civilisation*, 46^{ème} année N°3, 1991, pp 698-700. URL https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1991_num_46_3_278970_t1_0698_0000_002

⁸. Utile de préciser que les ménages racisés n'ont pas bénéficié des mêmes avantages que les ménages blancs. La discrimination à l'égard des Noirs a fait depuis l'objet de nombreux récents travaux.

rapidement difficile dans les années 1920. Les habitants faisaient face à sérieux embouteillages et critiquaient sévèrement les responsables municipaux. Pour y répondre, ces derniers ont organisé dans les années 1920 en posant deux questions : Faut-il municipaliser les transports en commun (à l'instar de l'approvisionnement en eau) ? Faut-il investir dans leur modernisation ?

Les habitants ont répondu par la négative à ces deux questions. Ils n'étaient pas vraiment hostiles aux transports en commun mais le quotidien le *Los Angeles Times* avait présenté quelques arguments en publiant les conclusions de rapports d'experts. Ces derniers indiquaient que compte tenu de la faible densité du tissu urbain, le transport en commun n'était pas une opération rentable. Ils suggéraient à l'entreprise publique ou privée d'acquérir du foncier pour le revendre lorsque les prix augmenteraient, suite à une modification du zonage. Les habitants ont craint un tournant en faveur d'une densification de la ville au détriment de la maison individuelle et au profit de l'immeuble. Ils ont dit « non » parce qu'ils ne souhaitaient pas ressembler à New York.

L'hypothèse de la maison individuelle entourée d'un jardin comme spécificité de l'urbain américain était ainsi validée au même titre que le gratte-ciel. Si la maison individuelle et les *suburbs* représentent la dimension spatiale de *l'American Way of Life*, ils ne résultent pas des seules intentions de promoteurs immobiliers répondant à une demande de consommateurs. Ils relèvent d'un mythe construit au XIX^{ème} siècle qui a bénéficié de l'intervention de l'État fédéral le siècle suivant⁹. Cette réflexion menée dans le cadre de la thèse d'Etat a représenté le fil conducteur de l'ouvrage issu de la thèse d'Etat (Ghorra-Gobin, 1997).

2-De la métropolisation : l'analyse comparée de 2 corpus théoriques

Au XXI^{ème} siècle, la recherche sur l'urbanisation aux Etats-Unis se poursuit après une période marquée par des travaux sur la mondialisation¹⁰. Elle aborde la thématique de la métropolisation définie comme l'interface mondialisation/urbanisation, à partir d'une mise en perspective des corpus francophone et anglo-américain (Ghorra-Gobin, 2015). Il s'agit de répondre au

⁹. La thèse de la maison individuelle se retrouve dans le manuel, *Villes et Société urbaine aux Etats-Unis*, (Armand Colin, 2003) et dans l'ouvrage collectif coordonné par Augustin Berque, Philippe Bonnin et Cynthia Ghorra-Gobin, *La ville insoutenable* (Belin, 2006).

¹⁰. Trois publications caractérisent cette période : *Les Etats-Unis entre local et mondial* (Presses de Sciences Po, 2000) et les deux éditions du *Dictionnaire critique de la mondialisation*, (Armand Colin, 2007 et 2012).

questionnement suivant : Quelles sont leurs similitudes ? Qu'en est-il de leurs différences ? Des spécificités nationales peuvent-elles être identifiées en dépit de l'internationalisation de la recherche sur ce thème ?

Les spécificités nationales

Dans les deux corpus, la métropolisation se définit comme un processus de restructuration économique des villes en lien avec l'internationalisation du marché du travail et l'intensification des flux matériels et immatériels. Les villes occidentales affrontent la désindustrialisation - - responsable de la montée du chômage—et sont contraintes - -pour assurer leur résilience - - de mener des politiques d'attractivité auprès des « classes créatives » et des programmes d'aménagement urbain construit autour de grands projets. En d'autres termes il s'agit de répondre à la thèse de la rivalité entre les villes et les métropoles pour attirer les flux de la mondialisation, les « classes créatives » (Richard Florida), les investisseurs et les touristes. Les deux traditions géographiques incluent une critique de la métropole néolibérale (Pinson, 2020).

Mais au-delà de leurs similitudes, le corpus anglo-américain se singularise par l'importance accordée à la reconfiguration spatiale de la ville en lien avec sa restructuration économique. Les chercheurs ont même inventé de nouvelles expressions pour signifier ce basculement spatial : *Edge city*, *spatial mismatch*, *urban sprawl*.

Edge City a été inventée par le sociologue Joel Garreau pour indiquer que contrairement au modèle du début du 20^{ème} siècle, le *downtown* ne concentrait plus l'essentiel des emplois métropolitains et qu'une partie d'entre eux se retrouvaient dans des pôles suburbains. Le processus de métropolisation se doublait d'une restructuration spatiale de l'emploi en dehors de tout document de planification. L'étalement urbain (*urban sprawl*) ne se limite pas à l'habitat et concerne également les emplois. Le sociologue William Julius Wilson qui s'intéressait aux habitants pauvres des quartiers centraux (*inner cities*) a été frappé par le nombre croissant des chômeurs au sein de la population. Son enquête a révélé la faible motorisation des habitants et par voie de conséquence l'exclusion d'un marché de l'emploi se développant en milieu suburbain ou périurbain. L'expression *Spatial mismatch* (décalage spatial) qui met en évidence les externalités négatives du redéploiement spatial de l'emploi a été largement diffusée.

Le sens accordé à la métropolisation présente de fortes similitudes dans les deux corpus tout en se différenciant. En France, il est fait principalement référence à la dimension économique alors qu'aux Etats-Unis, l'économique est indissociable du spatial, comme l'atteste l'invention de mots. Pour certains, compte tenu de l'ampleur des processus (économique, social et spatial), il est question de « révolution » (Teaford, 2006). La comparaison a permis de mettre en évidence la centralité de la dimension économique de la métropolisation pour le corpus francophone et, par voie de conséquence, de privilégier l'hypothèse de cette centralité dans le développement du sentiment anti-métropole en France.

3- Revisiter le récit de la métropole en France : un regard ancré dans une métropole aux Etats-Unis

La mise en institution de la métropole à la suite de la loi Maptam de 2014 a suscité en France un discours anti-métropolitain (Guilluy, 2014). La métropole s'opposerait aux territoires non-métropolitains qualifiés de territoires périphériques parce qu'abandonnés par l'État. Les chercheurs dénoncent le tournant néolibéral de la métropole (Pinson, 2020) mais en France la critique est plus virulente. Pour en saisir le fondement, la méthode a privilégié la construction d'un regard décentré. Rendre compte du sentiment anti-métropole en France à partir d'un regard ancré dans une métropole aux Etats-Unis s'avère une démarche pas très éloignée de l'approche de Jennifer Robinson prônant « *thinking cities through elsewhere* » (Robinson, 2016).

La recherche en cours se veut ainsi une analyse comparée du récit de la métropole par les acteurs de deux métropoles situées de part et d'autre de l'Atlantique. Mettre en évidence les similitudes et les différences des deux récits autorise à cerner la singularité de l'expérience métropolitaine selon qu'elle se situe dans un État fédéral ou dans un État centralisé. Ce qui permet d'aller au-delà de l'argument du tournant néolibéral.

Le choix de deux métropoles

Le choix s'est porté sur deux métropoles institutionnelles relevant de la catégorie des « villes secondes » et qualifiées d'exemplaires dans leurs contextes nationaux : la Métropole de Lyon (ML) en France et la métropole de Minneapolis Saint Paul (MSP) aux Etats-Unis. MSP appartient au Minnesota, un Etat qui bien que localisé dans le Midwest n'a pas voté pour le président Trump en 2016 et en 2020. Elle s'organise à partir de deux villes jumelles (*Twin Cities*),

Minneapolis et St Paul, situées de part et d'autre du Mississippi, non loin de la frontière entre les Etats-Unis et le Canada. La ville de Minneapolis est depuis le printemps 2020 connue de tous, suite au décès de George Floyd --victime de violences policières-- et à la mobilisation de *Black Lives Matter* dans de nombreuses villes américaines.

La catégorie « villes secondes » que l'on doit à l'historien Jerome Hodos ne relève pas d'un seuil de population. Elle fait référence aux « villes de flux » (Mongin, 2013) c'est-à-dire insérées dans les réseaux de la mondialisation mais n'assurant pas un pouvoir de commandement à l'instar des villes globales ou villes - monde comme New York, Los Angeles, San Francisco, Paris et Londres. ML et MSP sont comparables. La première inclut 59 communes et compte 1,4 millions d'habitants. Mais l'Inter-Scot auquel elle appartient détient une population de 3,2 millions, un chiffre assez proche de celui de la seconde qui compte 3,1 millions d'habitants répartis sur 7 comtés.

MSP est qualifiée d' « *American successful story* » d'après l'historien canadien Zack Taylor (2019) parce qu'elle illustre l'intérêt d'un État fédéré à l'égard de la plus importante métropole de son territoire. Une attitude jugée peu fréquente aux Etats-Unis dans la mesure où les États ont tendance à accorder plus d'attention à l'égard des comtés suburbains et des territoires ruraux. Quant à ML, elle représente un modèle pour les intercommunalités dans la mesure où les conseillers de la métropole sont issus du suffrage universel et que le président de la métropole ne cumule plus la fonction de maire de la ville centre.

Similitudes et Différences

La genèse des deux métropoles résultent de l'invention par l'État (État central pour ML et État fédéré pour MSP) de l' « intercommunalité » dans les années 1960 avec pour ambition la maîtrise de l'urbanisation sur le territoire de l'agglomération. MSP a été institutionnalisée en 1967 et sa gouvernance est depuis assurée par un Conseil métropolitain (*Met Council*) dont les membres sont désignés par le Gouverneur. ML a acquis le statut de « communauté urbaine » suite à la loi de 1966 avant de devenir « métropole » avec la loi de 2014.

Mais les deux métropoles ont commencé à se différencier à partir de la décennie 1980. La première a bénéficié de la politique de décentralisation de l'État et de l'ambition d'une succession de maires et présidents. Ce

changement s'est opéré sans modification du périmètre alors que la croissance démographique se traduisait par un étalement spatial au-delà de l'agglomération. La communauté urbaine a acquis de nouvelles compétences dont le développement économique et la politique de l'attractivité¹¹. La gouvernance de MSP ne connaît aucune évolution similaire. En tant qu'intercommunalité ayant le titre de métropole, elle planifie la croissance spatiale de l'urbain, finance la construction des infrastructures et assure l'offre de services urbains dont la mobilité. Quant au développement économique, il continue de relever du Gouverneur du Minnesota¹² et d'une association de chefs d'entreprises intitulée *Greater Minneapolis*.

Quel contraste entre ML et MSP ! En déroulant le récit de la métropole, les interlocuteurs de la première insistent sur le rôle du pouvoir local à partir des années 1990. Et ils mettent en évidence l'influence dès l'année 2012 de deux élus locaux (Gérard Collomb et Michel Mercier) bien insérés dans les réseaux nationaux pour la promulgation de la loi.

Que révèle la posture du regard décentré sur le discours anti-métropolitain ?

L'analyse du récit de la métropole en France à partir d'une comparaison avec une métropole étasunienne de taille équivalente propose l'hypothèse de la décentralisation et de l'exclusion du périurbain comme fondements du discours anti-métropolitain, au-delà bien entendu des critiques de sa politique néolibérale.

Le récit de ML s'inscrit dans la décentralisation de l'État alors que celui de MSP évoque la recentralisation de l'État fédéré, n'entraînant aucune perturbation de l'ordre fédéral. Des critiques ont certes été émises par tous ceux qui souhaitent voir figurer dans le *Met Council* des élus à côté de personnalités désignées. Le Gouverneur et la Législature répondent à ces critiques par des études d'évaluation soulignant tous les avantages d'une gouvernance métropolitaine assurant la planification spatiale et l'offre de services publics sous l'égide de l'État fédéré. En France, la politique keynésienne décentralisée déplaît à tous ceux qui revendiquent l'uniformité du territoire national et veulent ignorer la contribution des métropoles à la politique de redistribution de l'État (Davezies, 2008).

¹¹ . La ville de Lyon obtient le titre de Patrimoine mondial de l'Unesco en 1998, suite à l'initiative du maire et président de la communauté urbaine .

¹² . Le *Mall of America* qui depuis son inauguration en 1992 assure l'attractivité touristique de la métropole relève d'une initiative du Gouverneur.

La seconde différence entre ML et MSP concerne l'étendue de leurs territoires. Elle s'explique en partie par l'intérêt limité accordé à l'idée de reconfiguration spatiale de la ville et de l'urbain dans la définition de la métropolisation au profit du développement d'« emplois métropolitains supérieurs ». ML n'inclut pas le périurbain qui s'est développé au cours des trois dernières décennies et qui explique qu'un tiers des salaires versés sur le territoire métropolitain sont détenus par des personnes habitant à l'extérieur de son périmètre. Le territoire de ML est de 540 Km² alors que celui de MSP est de 7.000 km². Seule l'aire urbaine de ML se rapproche de MSP avec ses 6.000 km². Comparer ces données permet de comprendre la mobilisation des Gilets jaunes et la diffusion médiatique d'une image de métropole repliée sur elle et excluant de son champ de vision les intérêts du périurbain.

Contribuer au débat sur la métropole en France suite à l'analyse comparée revient à plébisciter le principe de la coopération entre la métropole et les territoires adjacents. Il n'est pas question de revenir sur l'histoire du périmètre de la métropole qui remonte aux années 1960 mais de plaider pour une politique d'interdépendance entre la métropole et les territoires adjacents. Ce qui représente une condition pour initier une politique de transition écologique et solidaire.

Que conclure de cette approche réflexive ?

La démarche réflexive sur une pratique de géographie urbaine centrée sur les États-Unis au cours des cinquante dernières années a permis de mettre en évidence l'influence du contexte social et politique sur la recherche en sciences sociales. Si dans les années 1970 et 1980, la recherche avait pour ambition d'étudier les spécificités de l'urbanisation aux États-Unis, ce questionnement n'est plus vraiment d'actualité. Le XX^{ème} siècle ayant été identifié par de nombreux experts et observateurs comme le « siècle américain », il importait alors d'expliquer la spatialisation de *l'American Way of Life*. L'analyse du « mythe américain » présentait l'intérêt majeur de souligner l'intervention de l'État dans la fabrique du paysage urbain, contrairement à l'idéologie largement répandue d'un mode de vie configuré par les seuls acteurs privés et la demande sociale.

Dans un contexte caractérisé par mondialisation, l'analyse comparée de la définition de la métropolisation dans les corpus anglophone et francophone

s'avère plus pertinent. Elle démontre qu'en dépit de l'internationalisation de la recherche (Choplin & Ghorra-Gobin, 2020), des nuances théoriques peuvent être identifiées. Les similitudes entre les deux traditions sont certes importantes mais de subtiles nuances concernant la multidimensionnalité du processus les différencient. Quant au récit de la métropole institutionnelle, il est loin d'être équivalent selon qu'il se situe dans un État centralisé ou un État fédéral. Aux États-Unis, il est perçu comme le résultat d'une politique de recentralisation de l'État fédéré alors qu'en France il s'inscrit dans la politique de décentralisation de l'État. La politique keynésienne décentralisée est mal vécue par tous ceux qui revendiquent l'uniformité du territoire national et reprochent aux élites métropolitaines (élus locaux et acteurs privés) l'arrogance de leurs discours et politiques.

La démarche réflexive sur un positionnement de géographie urbaine centré sur les États-Unis valide la méthode de l'analyse comparée comme un moyen pour dépasser le nationalisme méthodologique. Mais l'objectif de la méthode ne se limite pas à mettre en évidence des similitudes et des différences. Il s'agit de construire un regard décentré qui permet de formaliser des hypothèses et ainsi contribuer au débat inhérent à la recherche et au débat public.

Repères bibliographiques

Charpentrat P., (1961), « L'architecture contemporaine » in *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, Volume 16, Issue 3, Juin, pp. 457 - 468. DOI: <https://doi.org/10.3406/ahess.1961.420727>

Davezies L., (2008), *La République des territoires : la circulation invisible des richesses*, Paris, Seuil.

Choplin A. & C. Ghorra-Gobin, (2020), « Vers une pensée urbaine globale », *L'Information géographique*, vol. 85, Juin, p. 11-24.

Davis M. (1990), *Los Angeles, City of Quartz. Excavating the Future in Los Angeles*, New York, Verso.

Garreau J., (1992), *Edge City : Life on the New Frontier*, NY, Anchor Books.

Ghorra-Gobin C.,

(1997), *Los Angeles : le mythe américain inachevé*, Paris, CNRS Editions.
(2015), *La métropolisation en question*, Paris, PUF, coll. « la ville en débat ».
(2021), « Concevoir un imaginaire métropolitain autre pour penser la coopération territoriale », *Métropolitiques*.
DOI : <https://metropolitiques.eu/Revisiter-l-imaginaire-metropolitain-pour-penser-la-cooperation-locale.html>

Guilluy C. (2014), *La France périphérique. Comment on a sacrifié les classes populaires*, Paris, Flammarion.

Hodos J., (2007), « Globalization and the Concept of Second City », *City & Community*, vol. 6 N°4, 315-333.

Jackson K., (1985), *Crabgrass Frontier : The Suburbanization of the United States*, Oxford University press.

Massu C., (1982), *L'architecture de l'Ecole de Chicago : Architecture fonctionnelle et idéologie américaine*, Paris, Dunod.

Mongin O., (2013), *La ville des flux : L'envers et l'endroit de la mondialisation urbaine*, Paris, Fayard.

Orfield M. & Th. Luce, (2020), *American Metropolitics : The New Suburban Reality*, Washington DC, Brookings Institution. (

Pinson G., (2020), *La ville néolibérale*, Paris, PUF, coll. « la ville en débat ».

Robinson J., (2016), « Thinking Cities through Elsewhere : Comparative Tactics for a More Global Urban Theory », *Progress in Human Geography*, 40 (1), 3-29.

Scott A.J & E. W. Soja, (1997), *The City. Los Angeles & Urban Theory at the End of the Twentieth Century*, Berkeley, University of California press.

Taylor Z., (2019), *Shaping the Metropolis : Institutions and Urbanization in the United States and Canada*, Montreal, McGill Queens' University press.

Teaford J.C., (2006), *The Metropolitan Revolution : The Rise of Post-Urban America*, New York, Columbia University press.

Veltz P., (2005), *Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel*, Paris, Presses Universitaires de France.

Wilson W.J., (1996), *When Work Disappears : The World of the New Urban Poor*, NY : Vintage.